



LES FOULEES DE SUD ROUSSILLON

REGLEMENT DES COURSES

Cadre général :

Les Foulées de Sud Roussillon sont organisées par la Communauté de Communes Sud Roussillon.

Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement pour la compétition.

En cas de force majeure ou de circonstances mettant en jeu la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Les courses :

Toutes les courses partiront du Port de Saint Cyprien, sur le quai Rimbaud, selon le planning suivant :

Le samedi 31 Mai 2025 :

- ✓ **18h30** : Départ Course enfants (5-6 ans 400m), (7-9 ans) 800m, (10-11 ans 1200m), (12-13 ans 1200m). Les courses s'enchaîneront, pas de départ commun de toutes les catégories.

Le dimanche 01 Juin 2025 :

- ✓ **8h30** : départ du semi-marathon. Parcours essentiellement sur route ou zone goudronnée, un passage de 600m sur sentier et un passage de 1km environ sur sablette. 6 ravitaillements + 1 à l'arrivée
- ✓ **8h45** : départ du 10 km. Parcours sur route et chemin. 3 ravitaillements + 1 à l'arrivée
- ✓ **8h50** : départ du 5 km. Parcours mi-route, mi-chemin. 1 ravitaillement + 1 à l'arrivée
- ✓ **9h30** : Départ de la randonnée gourmande.

Engagements :

Semi-marathon : à partir de la catégorie Junior (jusqu'en 2007)

- 21€ jusqu'au 20 avril ; 24€ à partir du **21 avril jusqu'au 25 mai 2025**

10Km : à partir de la catégorie Cadet (jusqu'en 2009)

- 12€

5 km : à partir de la catégorie Minime (jusqu'en 2011)

- 6€

Randonnée Gourmande :

- 7€, gratuit pour les moins de 12 ans

Courses enfants :

- Pour les courses enfants, une autorisation parentale est obligatoire.
- 4 courses seront organisées pour les 5-6 ans (né en 2019-2020) : 400 m ; 7-9 ans (né en 2016-2018) : 800 m ; 10-11ans (né en 2014-2015) : 1200 m ; 12-13 ans (né en 2012-2013) : 1200 m
- Inscriptions sur www.class-chronosports.fr/nf **Pas d'inscriptions sur place.**

Les inscriptions :

Les inscriptions se font sur le site www.class-chronosports.fr/nf jusqu'au **25 mai 2025, dans la limite des places disponibles.**

Au regard de l'article L231-2-1 du code du sport, ce dernier oblige un certificat médical de **non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition pour les non licenciés ou un Parcours Prévention Santé (PPS) de moins de 3 mois (<https://pps.athle.fr/>)** ou la présentation de la licence FFA pour les licenciés, en cours de validité.

Pour les coureurs étrangers un certificat médical de **non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** sera demandé, même s'ils possèdent une licence affiliée à l'IAAF.

Pas d'inscriptions sur place.

Les récompenses :

Seront récompensés les 3 premiers au scratch (homme-femme) de chaque course et les premiers de chaque catégorie (homme-femme) pour les 10 et 21km uniquement.

La remise de prix sera effectuée après l'arrivée du dernier coureur du semi-marathon.

Aucun lot ne sera donné avant le podium officiel.

Communication :

Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisateur et ses ayants droit tel que les médias ou partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation, sans contrepartie financière.

Remboursement :

Les remboursements post-inscriptions seront possibles dans les cas suivants :

- Blessure (sur présentation d'un certificat médical)
- Cas de force majeure (décès, accident, ...), contactez l'organisateur.

Disqualifications :

- Le non-respect des règlements sportifs (dopage, tricherie,...)

Les Foulées de Sud Roussillon se conforment aux règles en vigueur en matière de lutte contre le dopage. Tout concurrent désigné par l'organisation devra se soumettre à un contrôle antidopage.

- Le manque de respect à un membre de l'organisation.

L'organisation se réserve le droit de ne pas accepter sur ses courses les athlètes dont elle juge le comportement déplacé ou inapproprié lors des dernières éditions.